



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



FELIX TSHISEKEDI SUCCEDE A JOSEPH KABILA

ONU-RDC : LE PARTENARIAT CONTINUE



**Une visite du Conseil de
Sécurité des Nations Unies en
RDC pour une évaluation avant
le prochain mandat**

Un changement « historique » pour la RDC



✍ Par Théophile Kinda*

On ne peut s'empêcher, dans ce magazine de février 2019, de revenir sur le changement "historique" intervenu à la tête de la RDC, à l'issue des élections du 30 décembre dernier. Dans une passation de pouvoir inédite, le nouveau président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a été officiellement investi le 24 janvier dernier, succédant ainsi au chef de l'Etat sortant Joseph Kabila.

Un évènement historique, car ce pays n'a jamais connu d'alternance politique sans violence depuis son indépendance en 1960. Le Conseil de sécurité de l'ONU, dans sa déclaration à la presse du 15 janvier, s'est félicité de "la tenue pacifique des élections, en dépit des difficultés techniques, logistiques et sécuritaires...". Sur place, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Mme Leila Zerrougui, a, pour sa part, noté que le peuple congolais "a démontré une maturité extraordinaire".

Dans son discours d'investiture, le président Tshisekedi a salué "le rôle joué par la MONUSCO en termes de pacification". De son côté, la cheffe de la MONUSCO a exprimé au nouveau chef de l'Etat la disponibilité de la Mission onusienne « pour appuyer la RDC là où les nouvelles autorités décideront que soient leurs priorités ». C'est ce qui ressort de sa première conférence de presse de cette année tenue le 30 janvier après sa première rencontre avec le nouveau Chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

A lire également dans cette édition l'article sur la visite de travail effectuée par une délégation technique du Conseil de sécurité de l'ONU

en RDC du 28 janvier au 2 février 2019. Il s'agissait de faire une évaluation exhaustive de la situation sur le terrain en vue du renouvellement du mandat de la MONUSCO prévu fin mars prochain.

Pour se faire une idée sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme dans le pays, la délégation a rencontré les autorités du pays et les responsables de la MONUSCO aussi bien à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays. Question de recueillir le maximum d'informations concernant la mise en œuvre du mandat en cours et de constater de visu les réalités concrètes du terrain.

La situation actuelle à Yumbi est également évoquée dans ce magazine. La MONUSCO a déployé dans cette contrée de la province de Mai-Ndombe une cinquantaine de Casques bleus qui travaillent aux côtés des FARDC pour contribuer à réconcilier les communautés et à favoriser une cohabitation pacifique entre elles et le retour des déplacés. Des affrontements interethniques entre les Batende et les Banunu ont fait des centaines de morts en décembre dernier. Les enquêtes sont en cours pour identifier les responsables de ces tueries afin qu'ils rendent compte de leurs actes devant la justice.

Nous évoquons aussi dans cette édition, une fois de plus, la lutte qui se poursuit contre l'épidémie d'Ebola qui sévit depuis 6 mois dans l'Est de la RDC.

*Coordonnateur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

SOMMAIRE

3 Point de vue

Tous témoins d'une période historique

4 Actualité

Leila Zerrougui : "Le peuple congolais a démontré une maturité extraordinaire"

5 Félix Tshisekedi succède à Joseph Kabila, première alternance pacifique en RDC

6 Une visite du Conseil de sécurité des Nations Unies en RDC pour une évaluation avant le prochain mandat

9 Vie de la Mission

Mme Zerrougui pour une solution durable aux problèmes sécuritaires, préalable à la solution des problèmes humanitaires

10 Humanitaire

"Lever les résistances et les réticences" des communautés locales, recommande Dr Michel Yao de l'OMS

12 L'UNICEF intensifie sa réponse contre Ebola

13 Protection de l'Enfant

La Star de la musique, Fally Ipupa, opposée à la présence des enfants dans les groupes armés

14 Droits de l'homme

Premiers constats d'Abdoul Aziz Thioye sur la situation à Yumbi

16 Principales tendances de la situation des Droits de l'homme en RDC

20 Protection

Drame de Yumbi : des Casques bleus déployés sur terrain

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Rédacteur-en-Chef
Léonard Mulamba

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Photographes
Myriam Asmani, Michael Ali, John Bompengo

Contributeurs

Tom Tshibangu, Paul Matendo, Mamadou Alain Coulibaly, Madeleine Waila, Alain Likota, Isaac Remo Yope, François-Xavier Mybe, Martial Papy Mukeba, Sandra Penan, Halidou Ngapna, Joel Bofengo, Laurent Sam Oussou

Produit par l'Unité des Publications de la Division de l'Information publique - Contact : 12, avenue des Aviateurs - Kinshasa/Gombe
Téléphone : (243) 81 890 6650- (243) 81 890 6945



La foule des Congolais acourus dans le jardin du Palais de la Nation le 24 janvier dernier

Tous témoins d'une période historique

La date du jeudi 24 janvier 2019, comme ce jeudi 30 juin 1960, restera marquée d'une pierre blanche dans l'histoire de la République démocratique du Congo. Ce jour-là, un Président de la République en fonction cède sa place à un Président de la République issu des élections. Le nouveau Président, Félix Antoine Tshisekedi, reçoit du Président sortant, Joseph Kabila, les insignes du pouvoir. Le monde entier est médusé. Depuis l'indépendance de ce pays il y a 59 ans, cela n'était jamais arrivé. Une grande première.

✍ Par Léonard Mulamba/MONUSCO

En présence d'une foule de Congolais, mais aussi des diplomates et envoyés spéciaux des pays étrangers et des organisations internationales dont la Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo, le nouveau Président, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a prêté serment devant la Cour constitutionnelle. Celle-ci avait, quelques jours auparavant, validé les résultats de l'élection présidentielle du 30 décembre 2018 publiés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Au cours de sa première conférence de presse de cette année à Kinshasa le 30 janvier 2019, la Cheffe de la MONUSCO, Mme Leila Zerrougui, a eu des mots mesurés, chargés de signification. *"Je pense"*, a-t-elle affirmé devant les représentants des médias, *"qu'en dépit de tous les griefs que chacun de vous peut avoir, peut-être les insatisfactions des uns, la joie des autres, etc. (...) je pense que nous étions témoins d'une période historique de votre pays. Nous avons vécu des moments difficiles, des moments d'angoisse, d'inquiétude, de préoccupation, sur qu'est-ce qui va se passer, sur comment va être le lendemain, etc"*. Cette dimension historique va sans nul doute impacter les étapes futures.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC a souligné toute l'importance de ce qui venait de se passer au Palais de la Nation ce 24 janvier 2019. Elle a expliqué une évidence que certains pourraient être tentés d'oublier. *"La construction d'un Etat n'est jamais linéaire. Ce sont des petites avancées"*, a-t-elle rappelé. *"Et donc, à chaque fois, il faut évaluer le progrès, regarder ce qui reste à faire, faire aussi une rétrospective pour dire qu'est-ce qu'on aurait dû mieux faire, comment la prochaine fois ne pas refaire les mêmes erreurs?"*

Sur le plan protocolaire, les organisateurs de cette passation de pouvoir ont été des grands metteurs en scène. En effet, dans l'histoire des Nations, les grands Hommes ont souvent été aussi des artistes. Ils ont eu le sens de la symbolique. D'abord sur le choix du lieu de la cérémonie : le Palais de la Nation. Ensuite, du jour de la manifestation : un jeudi.

Le 30 juin 1960, au même endroit et le même jour de la semaine, était proclamée l'indépendance du Congo du joug colonial de la Belgique. Ce jour-là, le tout premier Premier Ministre de ce pays, Patrice-Emery Lumumba, interpellait ses compatriotes pour plus de responsabilité et de patriotisme. *"Ensemble (...)"*, clamait-il, *"nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur. Nous allons établir ensemble la Justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail"*.

Interpellation proche de ce chant en lingala entonné sur la pelouse du Palais de la Nation ce 24 janvier 2019 par les militants de l'UDPS, parti dont est issu le 5^{ème} Président de la RDC. A savoir : *"Félix, N'oublie pas, Papa avait dit : le Peuple d'Abord"*. Allusion sans doute faite au slogan de campagne de feu Etienne Tshisekedi, père du nouveau Chef de l'Etat lors de l'élection présidentielle de 2011.

Autant que la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, les Congolais sont témoins d'une période historique. Certes le peuple congolais a été à la hauteur des défis. Il a maintenant la responsabilité de faire en sorte que cette étape soit accompagnée par un rôle positif pour améliorer, pour construire ce qui est le fondement d'un Etat moderne : la démocratie, le développement et le progrès social. ■

Leila Zerrougui : « Le peuple congolais a démontré une maturité extraordinaire »

Le peuple congolais a donné une leçon extraordinaire de sa prise de conscience et de maturité, a affirmé mercredi 30 janvier la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Leila Zerrougui, au cours de sa première conférence de presse de l'année 2019 à Kinshasa. La cheffe de la MONUSCO a dit être témoin d'une période historique de la RDC, faisant référence notamment aux élections du 30 décembre 2018, dont la présidentielle a vu la victoire de Félix Tshisekedi, issu de l'opposition.

✎ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

La mise en place de nouvelles institutions marque un démarrage vers un avenir meilleur pour la RDC, a estimé Leila Zerrougui. En effet, les élections du 30 décembre 2018 se sont déroulées de manière paisible, de même que la passation de pouvoir entre le chef de l'Etat élu et le sortant.

Mme Zerrougui a ainsi rendu hommage au peuple congolais : *"Nous avons vécu des moments difficiles, des moments d'angoisse. Je tiens à le dire devant vous, je pense que le peuple congolais a démontré une maturité extraordinaire. Le peuple congolais a été patient avec son élite, avec ses représentants politiques. Il a aussi été, de mon point de vue, conscient des enjeux, des risques. Et je pense que cette dimension historique va aussi impacter les étapes futures"*.

La cheffe de la MONUSCO a par ailleurs appelé tout le monde à accompagner la RDC dans ces étapes futures. La Mission onusienne, a-t-elle laissé entendre, va s'inscrire dans les priorités à définir avec le nouveau gouvernement. *"J'ai rencontré, pour la première fois, le nouveau président de la République dans ses nouvelles fonctions pour échanger avec lui et pour aussi lui dire qu'à la MONUSCO, nous sommes et nous mettons à disposition nos capacités pour appuyer la RDC là où les nouvelles autorités décideront que soient leurs priorités"*, a-t-elle rapporté.

Dans cet accompagnement, la MONUSCO souhaite aussi que chaque partie prenante de la vie socio-



La cheffe de la MONUSCO Leila Zerrougui lors de la conférence de presse le 30 janvier 2019 au quartier général de la Mission à Kinshasa

politique du pays joue pleinement son rôle de manière pacifique et civilisée.

Mme Zerrougui a dit avoir fait le plaidoyer dans ce sens à l'intention de Martin Fayulu, l'autre candidat de l'opposition arrivé deuxième à la présidentielle du 30 décembre 2018. Elle l'a reçu le même mercredi 30 janvier en prévision du rassemblement prévu le week-end qui suivait par sa famille politique. ■

Félix Tshisekedi succède à Joseph Kabila, première alternance pacifique en RDC



Passation de pouvoir entre Joseph Kabila, le président de la République sortant (g) et le président entrant Félix Tshisekedi (d).

Proclamé élu à la majorité simple président de la République démocratique du Congo par la Cour constitutionnelle congolaise le dimanche 20 janvier, l'opposant Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a succédé au chef de l'Etat sortant Joseph Kabila, au pouvoir depuis janvier 2001. Il s'agit de la première alternance pacifique au pouvoir en RDC depuis l'accession du pays à l'indépendance le 30 juin 1960. M. Tshisekedi, leader de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), est ainsi devenu le cinquième président de la RDC.

✍ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Le dimanche 20 janvier, la plus haute juridiction du pays a confirmé la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle du 30 décembre dernier. Et ce, après avoir examiné et rejeté comme "non-fondé" le recours de l'autre opposant, Martin Fayulu, en contestation des résultats provisoires annoncés le 10 janvier par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Celle-ci avait crédité M. Tshisekedi de 38,5% des suffrages exprimés, devant M. Fayulu (34,8%) et le candidat de la majorité présidentielle, Emmanuel Ramazani Shadary (23%).

Investiture

En prêtant serment le jeudi 24 janvier au Palais de la Nation, à Kinshasa, Félix Tshisekedi est devenu le cinquième président de la RDC. Le chef de l'Etat entrant a reçu "les symboles du pouvoir" des mains du chef de l'Etat sortant Joseph Kabila, dans une passation de pouvoir paisible qualifiée d' "historique".

Prononçant son discours d'investiture, le nouveau président a insisté sur "la réconciliation" du pays. Et, pour souligner le caractère historique de cette passation de pouvoir, le président élu a rendu hommage à son prédécesseur, Joseph Kabila, le décrivant comme "l'un des acteurs de la matérialisation de l'alternance démocratique".

Au chapitre de coopération internationale, le chef de

l'Etat entrant a salué "le rôle joué par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO) en termes de pacification" et pris l'engagement de "favoriser une coopération étroite, entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la MONUSCO en vue d'éradiquer toutes les forces négatives actives dans notre pays". Car, a-t-il expliqué, "l'important travail de développement que nous entendons entreprendre avec tous les acteurs ne peut avoir de sens ni d'effet escompté sans la paix et la sécurité".

Félix Tshisekedi est le fils de l'opposant historique Etienne Tshisekedi. Après le décès de son père le 1er février 2017 à Bruxelles, il avait pris la succession de celui-ci à la tête de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Notons que dans une déclaration à la presse publiée le mardi 15 janvier, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'était félicité de "la tenue pacifique des élections, en dépit des difficultés techniques, logistiques et sécuritaires le jour du vote et de la décision de suspendre le vote dans certaines régions du pays pour des raisons spécifiques de santé et de sécurité". Les membres du Conseil avaient félicité les millions de Congolais qui se sont rendus aux urnes "avec calme et détermination pour exprimer leur souhait" et ont félicité le peuple congolais et les acteurs politiques pour la conduite des élections présidentielles, nationales et provinciales, qui ont vu "la participation large et inclusive des partis politiques". ■



La délégation technique du Conseil de Sécurité de l'ONU visitant le site du projet agricole de réduction de violences communautaires (CVR/DDRRR) au village de Bwegera dans la plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu le 30 janvier 2019.

Une visite du Conseil de sécurité des Nations Unies en RDC pour une évaluation avant le prochain mandat

✂ Dossier réalisé par Mamadou Alain Coulibaly, Alain Likota, Isaac Remo Yope, François-Xavier Mybe et Léonard Mulamba/MONUSCO

Une délégation technique du Conseil de sécurité des Nations Unies a effectué entre le 28 janvier et le 2 février 2019 une visite de travail d'une semaine en République démocratique du Congo. "Visite normale" pour reprendre les termes de la Cheffe de la MONUSCO qui a lieu chaque année pour faire une évaluation exhaustive avant le renouvellement du mandat de cette Mission onusienne très prochainement. Au regard du contexte politique actuel de la RDC, tout laisse à penser qu'on pourrait avoir dans un premier temps un mandat intérimaire.

En effet, après leur arrivée à Kinshasa, les membres de cette délégation sont partis sur terrain dans l'Est de la RDC. Dans sa conférence

de presse du 30 janvier dernier à Kinshasa, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC était claire sur le sujet. "Les élections sont terminées. Les élections représentaient une grande part du mandat. Maintenant quelles sont les priorités qui vont rester ? Certainement la protection des civils, certainement la lutte contre les groupes armés... Mais avant de décider, les Etats doivent donner d'autres orientations à mettre dans la prochaine résolution", avait expliqué Mme Leila Zerrougui aux journalistes.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la visite de cette délégation technique du Conseil de Sécurité des Nations Unies en RDC.

Arrivés à Kinshasa lundi 28 janvier 2019, les membres de la délégation du Conseil de sécurité ont rencontré les autorités de la MONUSCO ainsi que celles du Gouvernement de la RDC et ont eu droit à des briefings sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des Droits de l'Homme.

Dès le 29 janvier, la délégation s'est rendue à Goma où elle a eu droit à diverses présentations sur les dynamiques internes qui caractérisent l'est de la RDC, mais aussi sur les différentes opérations menées dans le cadre de la protection des civils.

Le programme établi à cet effet consiste en une série de visites de terrain dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika, dont l'objectif principal est de recueillir des informations relatives à la mise en œuvre du mandat en cours de la MONUSCO, mais aussi constater de visu les réalités concrètes du terrain.

Composée de plusieurs pays notamment la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Afrique du Sud, l'Allemagne et la Pologne, cette délégation a été répartie en deux groupes distincts de huit membres chacun.

renouvellement de son mandat prévu fin mars prochain à New York.

De manière séquentielle, cette visite a connu quatre temps forts : un briefing sur la situation sécuritaire délivré par la Brigade d'intervention de la MONUSCO (FIB), des présentations faites par les sections substantives concernant les principales activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du mandat et une rencontre avec la société civile locale. Une visite de terrain de la base opérationnelle d'une compagnie déployée dans la localité de Kamango a bouclé la tournée.

La rencontre avec la société civile a été l'occasion pour cette dernière de faire part à la délégation de ses préoccupations liées à l'activisme des groupes armés, notamment l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF) et les Mayi-Mayi, qui écumant cette région, sans occulter ses conséquences tant sociales, économiques qu'humanitaires.

La problématique de la maladie à virus Ebola qui sévit dans la région depuis juillet 2018 a aussi été au cœur des discussions au cours de cette rencontre.

La visite de la base opérationnelle de Kamango avait pour but de permettre aux membres de la délégation



La délégation technique du Conseil de Sécurité en séance de travail à Kalemie

La première équipe s'est rendue à Beni et Bunia, tandis que le deuxième groupe a visité Sange et Bukavu au Sud-Kivu, ainsi que Kalemie dans la province du Tanganyika.

La délégation du Conseil de sécurité des Nations unies est arrivée à Beni comme prévu mercredi 30 janvier 2019 et a été accueillie à l'aéroport de Kavumu par Omar Aboud, chef de bureau de la MONUSCO/Beni et sa délégation, ainsi que par le Général Patrick Dube, commandant de la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO.

L'objectif principal consistait à procéder à une évaluation de la MONUSCO dans la perspective du

d'interagir avec les casques bleus mais aussi de montrer les difficultés opérationnelles de la zone appelée "Triangle de la Mort".

Au cœur de l'Ituri

L'étape de Bunia dans la province de l'Ituri réalisée jeudi 31 janvier 2019 a été marquée par l'accueil chaleureux réservé à la délégation par Cecilia Piazza, cheffe de Bureau/Bunia, et a ainsi permis aux membres du Conseil de sécurité d'échanger avec les membres du comité provincial de sécurité et les leaders communautaires du sud du territoire

d'Irumu et du territoire de Djugu sur la situation sécuritaire volatile qui prévaut dans ces zones. La cohabitation pacifique entre les différentes communautés vivant dans la région a également été au menu des discussions au cours desquelles l'implication de la MONUSCO pour soutenir le gouvernement de la RDC a été fortement sollicitée.

A cet effet, Pacifique Keta Upar, gouverneur par intérim de la province a déclaré : *“Le problème sécuritaire reste un défi, avec la présence des rebelles du Soudan du Sud sur le sol congolais qui commettent des exactions contre la population dans le territoire d'Aru, sans oublier le phénomène FRPI dans le sud du territoire d'Irumu et celui d'hommes armés non identifiés en territoire de Djugu”.*

Les représentants du territoire de Djugu et de la communauté locale de la chefferie de Walendu Bindi ont tous plaidé pour la poursuite par la MONUSCO du processus de consolidation de la paix et de la cohésion sociale en cours dans la zone, et que le prochain mandat de

village Bwegera, à environ 25 km au nord, dans la plaine de la Ruzizi, où elle a visité le site abritant un projet agricole initié par la section Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration, Réinsertion et Réduction des Violences Communautaires (CVR/DDRRR). Ce projet a bénéficié à 40 démobilisés, notamment 20 jeunes à risques (ceux exposés au risque de recrutement par des groupes armés) et 20 femmes vulnérables.

L'unité d'Appui à la Stabilisation de la MONUSCO (ISSSS-STAREC) y appuie également le projet de stabilisation de la plaine de la Ruzizi dont le coût s'élève à sept millions de dollars américains et couvre différents volets notamment, la mise en place de Conseils Locaux de Sécurité de proximité mais aussi d'Unités Communautaires de Sensibilisation des groupes armés. Ce projet a permis la démobilisation d'au moins 16 éléments des groupes armés au cours de l'année 2018.

La délégation technique du Conseil de sécurité s'est également entretenue avec les représentants des communautés vivant dans la plaine de la Ruzizi sur différents problèmes de la contrée, avant de regagner Bukavu pour rencontrer les autorités provinciales et les femmes nouvellement élues députées à l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu.

Dernière étape, Kalemie

A Kalemie, dans la province du Tanganyika, la même délégation est arrivée dans la matinée du 31 janvier 2019 en provenance de Bukavu, accueillie à l'aéroport par le chef de Bureau/Kalemie, Jacob Mogeni, accompagné du personnel de la MONUSCO.

Sitôt arrivée, elle s'est rendue à la base des casques bleus indonésiens pour un briefing sur la situation sécuritaire volatile qui prévaut dans cette province, du fait de l'activisme des groupes armés et Mayi-Mayi encore actifs dans la région.

Réagissant au cours de cette séance, le commandant adjoint de Force de la MONUSCO a appelé les troupes en place à une réponse rapide aux problèmes sécuritaires posés dans la région. Le Général Commins a émis le vœu de voir la MONUSCO poursuivre la sensibilisation de la population locale afin que celle-ci fasse confiance à l'armée congolaise et à toutes les autres forces de défense et de sécurité présentes dans la province du Tanganyika.

La journée du vendredi 1er février fut consacrée à des réunions de debriefing et des échanges avec les responsables de la MONUSCO à Goma, avant de s'envoler vers Kinshasa dans l'après-midi, d'où elle regagnera New York afin de soumettre les conclusions de cette visite technique au Conseil de sécurité des Nations Unies. ■



La même délégation à l'étape de Kalemie

la MONUSCO répond de manière concrète aux attentes de la population locale.

Au contact des réalités du Sud-Kivu

La deuxième délégation, composée de huit membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, a pour sa part effectué une visite de travail le 30 janvier 2019 à Sange, située à environ 35 km au nord d'Uvira dans la province du Sud-Kivu, accompagnée du Général de Division Bernard Commins, commandant adjoint de la Force de la MONUSCO.

A Sange, la délégation a eu droit à un court briefing par Karna Soro, chef de bureau de la province du Sud-Kivu et du Maniema, avant de se rendre par voie routière au

Kalemie

Mme Zerrougui pour une solution durable aux problèmes sécuritaires, préalable à la solution des problèmes humanitaires

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, Mme Leila Zerrougui, a effectué le mardi 5 février 2019 une visite de travail à Kalemie, dans la province du Tanganyika en compagnie du Commandant adjoint de Force de la MONUSCO, le Général Bernard Commins. La sécurité et l'humanitaire étaient au centre des échanges tant avec les autorités politico-administratives qu'avec la population et la Société civile.

✍ Par François-Xavier Mybe/MONUSCO

A peine arrivée, la Représentante spéciale a eu une première séance de travail avec le Chef de bureau de la MONUSCO, Jacob Mogeni, en présence du Commandant des Casques Bleus indonésiens basés au Camp situé à l'aéroport de Kalemie. L'occasion pour la Représentante Leila Zerrougui de s'imprégner de la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans la région.

Il est à noter que la situation sécuritaire est aujourd'hui illustrée par des attaques dues à l'activisme des groupes armés, à savoir des Mai Mai Hapa na Pale, des Mai Mai Malaika, des Mai Mai Yakutumba, des Mai Mai Fimbo na Fimbo et bien d'autres milices Twa et Bantou rendant difficile le trafic sur les principaux axes dans la région et provoquant l'asphyxie de la ville de Kalemie ainsi que le reste des territoires du Tanganyika.

A l'issue de la deuxième séance de travail avec le Gouverneur de la province du Tanganyika, Richard Ngoy Kitangala, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies a déclaré qu'après les élections présidentielle et législatives qui viennent de se dérouler sans incidents majeurs en RD Congo, l'heure est venue pour tous les acteurs d'identifier maintenant les vraies menaces qui guettent la province du Tanganyika afin de pouvoir y apporter de véritables solutions durables.

Après un tête-à-tête avec la Représentante spéciale Mme Leila Zerrougui en son cabinet de travail, le Gouverneur de la province du Tanganyika a déclaré pour sa part être satisfaite et rassurée de bonnes relations qui existent entre la MONUSCO et les autorités provinciales. Richard Ngoy Kitangala a indiqué que le Tanganyika est encore confronté aux problèmes des déplacés internes, à la gestion des conséquences dues à la fois à l'activisme des groupes armés et au conflit Twa-Bantou. Une situation qui nécessite leur identification afin de pouvoir initier des projets d'ensemble devant bénéficier d'un accompagnement de la MONUSCO.



La cheffe de la MONUSCO avec les Casques bleus indonésiens à Kalemie

La situation sécuritaire qui se dégrade dans la région pose des problèmes humanitaires qui attendent des acteurs, des solutions durables. La province du Tanganyika compte encore 565.247 personnes déplacées internes, soit 19% des populations globales du Tanganyika suite au mouvement des populations provoqué depuis 2013 par les conflits récurrents entre Twa et Bantous et l'actuel activisme des groupes armés.

La Société civile du Tanganyika a exprimé, au cours de la dernière séance de travail organisée à la base de la MONUSCO, le vœu de voir la Mission onusienne poursuivre son mandat en RD Congo afin de parachever son œuvre entamée dans la région.

La visite de travail de Mme Leila Zerrougui survient une semaine après le passage d'une délégation technique du Conseil de sécurité des Nations Unies à Kalemie. ■

Pour venir à bout d’Ebola dans l’Est de la RDC,

« Lever les résistances et les réticences » des communautés locales, recommande Dr Michel Yao de l’OMS

La maladie à virus d’Ebola a connu en ce début d’année une révision à la hausse des chiffres avec l’apparition de nouveaux cas dans certaines zones de santé. Qu’est-ce qui justifie cette recrudescence et quelles sont les nouvelles stratégies pour mettre fin à cette épidémie qui sévit depuis 6 mois dans les provinces du Nord-Kivu et de l’Ituri dans l’Est de la République démocratique du Congo ? Pour répondre à cette préoccupation, **Martial Papy Mukeba** s’est entretenu avec Docteur Michel Yao, responsable des opérations d’urgence pour l’Organisation Mondiale de la Santé / Afrique et coordonnateur de la riposte contre Ebola au Nord-Kivu et en Ituri. Cette interview, retranscrite ci-dessous par **Tom Tshibangu** pour ECHOS DE LA MONUSCO, a été diffusée par Radio Okapi le 29 janvier 2019.

Dr. Michel YAO, bonjour. Pouvez-vous nous faire le point sur la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola 5 mois depuis le début de la riposte contre cette épidémie dans les provinces du Nord-Kivu et d’Ituri ?

Depuis le début de cette épidémie, nous avons à peu près 18 zones de santé qui ont été touchées, dont 14 dans le Nord-Kivu. Aux chiffres d’hier, nous étions à plus de 736 cas et 415 décès. Et cela montre une épidémie d’une ampleur exceptionnelle et actuellement la plus grosse épidémie après celle de l’Afrique de l’Ouest. Donc c’est une épidémie qui survient dans un contexte exceptionnel aussi, dans un contexte d’insécurité, mais aussi, dans un contexte où les populations ne connaissent pas la maladie, et donc dans un contexte de réticence ou de résistance même, assez exceptionnelle.

Et pourquoi aujourd’hui constate-t-on une explosion de nouveaux cas positifs à Katwa et à Butembo dans le Nord-Kivu ?

La première zone de santé qui a été touchée était Mabalako, et de Mabalako, Beni a été touché et aussi Butembo. L’un des facteurs principaux, je dirais, c’est au niveau de la mobilité de la population. Donc c’est une population dynamique qui bouge pour des raisons économiques mais aussi sécuritaires. Il y a aussi l’acceptation de la réponse. C’est une maladie qui fait peur, et que les populations ne connaissent pas, et donc les populations sont réticentes, et cette réticence freine en fait une réponse effective. Il s’agit notamment de la non-acceptation de l’enterrement sécurisé. Il s’agit aussi du refus de vaccinations qui sont autant de mesures qui permettent de contrôler. C’est ce qui survient malheureusement au niveau de Katwa et de Butembo. Ce sont des zones qui concentrent la plupart des cas en ce moment. Nous avons eu au niveau de Katwa et de Butembo dans les cinq derniers jours, 13 cas, mais dans les 5 jours précédents, c’est-à-dire 10 jours auparavant, nous avons enregistré 30 cas. Donc il



Dr Michel Yao de l’OMS répondant aux questions de la presse

Humanitaire

s'agit d'un épïcentre important, donc l'une des zones les plus affectées. Mais il y a des efforts qui sont faits, et on voit une légère diminution ces 5 derniers jours mais nous avons encore beaucoup de travail à faire parce qu'on enregistre encore beaucoup de cas qui ne sont pas liés à des contacts connus, c'est-à-dire des cas qui viennent de la communauté, soit liés au fait que les contacts fuient, ou liés aussi au fait que les décès communautaires sont cachés.

Au même moment, depuis deux jours, il y a encore de nouveaux cas positifs dans la ville de Beni et pourtant la situation semblait être maîtrisée.

Beni faisait partie des succès de cette réponse. Vers la fin du mois de septembre nous avons eu un pic important et effrayant à Beni. A Beni la situation s'est nettement améliorée. Les derniers cas que nous avons sont des cas liés à des mouvements de populations. Donc il faut continuer les efforts. Cela veut dire qu'on ne peut pas baisser la garde. Quand ça s'améliore il faut continuer la vigilance ; il faut avoir toute la communauté sensibilisée pour l'éliminer. Cela montre aussi que tant qu'on n'aura pas contrôlé l'épidémie dans toutes les zones, aucune des zones n'est à l'abri, y compris même hors de la province du Nord-Kivu et de l'Ituri. Donc il faut vraiment rester vigilant.



Scène de travail de tous les jours des techniciens de la santé...

Est-ce qu'aujourd'hui il y a de nouvelles stratégies pour mettre fin à l'épidémie à virus Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ?

La nouvelle stratégie c'est de faire une analyse fine. Par exemple au niveau de Beni nous avons des cas isolés. C'est d'aller à la source : pourquoi est-ce qu'on a eu ces cas isolés et de les arrêter. Donc, c'est une sorte de ratissage complet qui doit être fait. Et c'est la même chose au niveau de Butembo où nous avons trois aires de santé qui sont les plus affectées. Donc il s'agit de concentrer nos efforts sur ces aires-là. Et première chose c'est lever les résistances et les réticences. Si nous avons la communauté, je vous assure que le succès n'est pas loin. Il faut alors

une combinaison d'interventions, c'est-à-dire continuer à sensibiliser les populations, s'assurer que les décès communautaires sont enterrés de façon sécurisée après vérification, s'assurer aussi qu'il y a une collaboration totale au niveau du suivi des contacts. En ce moment, depuis plus de 17 jours, nous n'avons plus de cas à Komanda. A Mandina nous n'avons pas de cas depuis un certain nombre de jours. A Beni on a eu plusieurs jours sans cas, bien sûr que ces derniers jours on a eu quelques cas. Donc on avance vers le succès. Mais à Butembo, Katwa et Biena qui est aussi une des localités, nous devons faire davantage. Chaque fois que la communauté s'est mobilisée nous avons eu un succès. ■



...qui luttent pour combattre la maladie et protéger la population



Une vue de la campagne de sensibilisation des enfants dans la lutte contre Ebola

L'UNICEF intensifie sa réponse contre Ebola

L'épidémie d'Ebola déclarée depuis un peu plus de six mois dans l'Est de la République démocratique du Congo est devenue aujourd'hui la deuxième plus importante de l'histoire de cette maladie, avec, à la mi-février 2019, plus de 755 cas confirmés, dont 533 décès. Les enfants représentant 30% des personnes infectées, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé fin janvier l'intensification de sa riposte pour enrayer la propagation de la maladie.

✍ Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Depuis le 1er août 2018, plus de 755 personnes ont été infectées et plus de 533 personnes sont décédées, selon les chiffres fournis par l'OMS en date du 16 février 2019. S'alarmant, pour sa part, du fait que les enfants représentent 30% des personnes infectées, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a décidé d'intensifier ses efforts en vue de juguler cette maladie. "Aux côtés du Gouvernement et de ses partenaires, l'UNICEF intensifie ses interventions pour venir en aide aux victimes, contrôler la propagation de la maladie et, à terme, mettre fin à l'épidémie mortelle", peut-on lire dans le communiqué publié le 30 janvier 2019.

Selon l'UNICEF, il s'agit de la dixième épidémie d'Ebola en RDC et de la plus importante qu'ait connue le pays, et c'est également la deuxième plus grave épidémie d'Ebola au monde, après celle qui a frappé l'Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016.

La riposte à cette épidémie

continue d'être compliquée par l'insécurité qui prévaut dans la région, ainsi que les déplacements fréquents de personnes dans les zones touchées et la résistance de certaines communautés. "Bien que nous ayons pu contrôler largement la maladie à Mangina, Beni et Komanda, le virus continue de se propager dans la région de Butembo, en grande partie à cause de l'insécurité et des mouvements de population", a déclaré le Dr Gianfranco Rotigliano, Représentant de l'UNICEF en RDC. "Nous intensifions notre action et déployons du personnel supplémentaire dans les zones de santé de Butembo et Katwa, où 65% des nouveaux cas d'Ebola ont eu lieu au cours des trois dernières semaines".

Opérations de riposte

Depuis le début de l'épidémie, l'UNICEF et ses partenaires ont déployé plus de 650 personnes aux côtés du Gouvernement, de la société civile, des églises et des

organisations non gouvernementales afin d'aider les personnes infectées et les familles touchées et de sensibiliser le public aux meilleures pratiques en matière d'hygiène pour prévenir la propagation du virus.

Au 30 janvier, l'UNICEF et ses partenaires ont sensibilisé plus de 10 millions de personnes dans les zones touchées avec des messages de prévention, en collaboration avec les leaders communautaires et par le biais des médias. Ils ont fourni de l'eau potable à plus de 1,3 million de personnes dans des lieux publics, des centres de santé et des écoles, et formé 8.146 enseignants aux mesures de prévention d'Ebola. Ils ont atteint 157.133 enfants dans 888 écoles avec des messages de prévention, et fourni une assistance appropriée à 830 familles directement touchées par le virus Ebola. L'UNICEF et ses partenaires ont également identifié et fourni les soins appropriés à 686 orphelins d'Ebola. ■



Fally Ipupa félicite des enfants séparés des groupes armés qui ont fait une prestation musicale à son honneur, à Goma.

Visitant un centre de transit à Goma La star de la musique, Fally Ipupa, opposée à la présence des enfants dans les groupes armés

Fally Ipupa, star de la musique congolaise de renommée internationale et ambassadeur de bonne volonté de la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO pour la prévention du recrutement d'enfants a visité le Centre de Transit et d'Orientation de Goma administré par l'ONG CAJED (Concert d'actions pour jeunes et enfants défavorisés). C'était à l'occasion, le 12 février 2019, de la Journée internationale de l'Enfant Soldat.

✍ Par Sandra Lucette Penan/MONUSCO

La star de la musique congolaise s'est entretenue avec des garçons et des filles séparés des groupes armés. Ces enfants lui ont raconté leurs témoignages et lui ont fait part des atrocités qu'ils ont vécues ainsi que de leur désir de ne plus jamais être associés aux groupes armés.

Au sortir de cet entretien, Fally Ipupa a déclaré : *"En tant que père, en tant que congolais, je suis très attristé de savoir ce que nos enfants subissent du fait du conflit armé*

en RDC. C'est inadmissible de recruter des enfants pour faire la guerre. C'est inadmissible de donner une arme à un enfant. Leur place est à l'école, dans leurs maisons et avec leurs parents". "Les groupes armés ne doivent pas recruter des enfants. Ils doivent faire en sorte que les enfants restent chez eux à la maison. Je pense qu'ils sont aussi des parents. Aucun parent sur cette terre ne voudrait voir son fils ou sa fille porter une arme et faire la guerre", a ajouté M. Ipupa

Selon le Rapport de la MONUSCO, le recrutement d'enfants est la principale menace liée au conflit pour les enfants en RDC. Entre 2014 et 2018, 8 421 enfants (filles et garçons) ont été recrutés par 49 groupes armés. La RDC compte le 4ème plus grand nombre d'enfants soldats au monde.

Depuis juillet dix commandants de groupes armés se sont engagés auprès de la MONUSCO en signant des feuilles de route pour prévenir et mettre fin au recrutement d'enfants, aux violences sexuelles et aux autres formes de violations graves des droits de l'enfant. Plus de 700 enfants ont été libérés à la suite de ces engagements formels.

La MONUSCO et ses partenaires sont en train de renforcer leur action pour la séparation des enfants des groupes armés. A cet effet, ils ont établi des contacts avec une trentaine de chefs de groupes armés en vue de négocier la libération effective des enfants présents dans leurs rangs.

Le bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés prépare le lancement prochain de sa campagne mondiale intitulée *"AGIR pour protéger les enfants touchés par les conflits"*. L'initiative vise à sensibiliser le public et à prendre des mesures pour mettre fin aux violations graves des droits des enfants (y compris le recrutement d'enfants) et les prévenir.

Fally Ipupa a été invité à prendre part à ce lancement officiel qui est prévu au mois d'avril 2019 à New York. ■

Premiers constats d'Abdoul Aziz Thioye sur la situation à Yumbi

Le directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Abdoul Aziz Thioye, était, fin janvier, à Yumbi dans la province de Mai-Ndombe après les tueries de mi-décembre 2018 que ce territoire a connues. Dans l'entretien ci-dessous, il parle de la situation à Yumbi et des enquêtes en cours. Sur place, il s'est entretenu avec l'envoyé spécial de Radio Okapi Paul Matendo.

✎ Propos recueillis par Paul Matendo/Radio Okapi



Abdoul Aziz Thioye, directeur du BCNUDH

Paul Matendo : Nous sommes sur place ici à Yumbi. Quel constat faites-vous des violations des droits humains ?

Abdoul Aziz Thioye : Vous avez vu, beaucoup de maisons étaient détruites. Vous pouvez comprendre que beaucoup de personnes peuvent aujourd'hui dormir en plein air, à la belle étoile. D'autres ont pu se réfugier, comme on dit, dans les îlots par peur pour leur sécurité. Certaines communautés ne peuvent plus s'adonner à leurs activités économiques, à savoir la pêche qui leur permet de survivre du fait de la peur d'être attaquées ou du fait que leurs outils de travail ont été détruits. Il y a beaucoup de priorités. Mais il faut, de façon très rapide, créer les conditions de restaurer la confiance. Et restaurer la confiance passe par la justice et les actions de réconciliation, de dialogue, mais aussi de développement. La pauvreté extrême et le fait même que les gens manquent de tout contribuent à créer des situations de vulnérabilité ou ça conduit à des situations de violence entre des communautés.

Selon vous, à ce jour, quel est le bilan de ces tueries ?

Nous n'avons pas un bilan établi parce que nous sommes en train d'enquêter. C'est l'objet du déploiement de cette équipe ici [des droits de l'homme] depuis quelques semaines. C'est de vérifier avec certitude toutes les



Tombeaux des Chefs Banunu

allégations que nous avons reçues. Nous avons reçu des allégations venant des sources crédibles, venant des familles des victimes, venant de ceux qui ont enterré les morts, venant d'autorités ou des témoins visuels, c'est-à-dire de ceux qui ont assisté à ce qui s'est passé. Il y a toujours une petite marge d'erreur dans ce que les gens disent. C'est pourquoi nous disons "allégations venant des sources crédibles". Dans le même temps, nous déployons une équipe qui va travailler sur le terrain, pour travailler sur la

personnes dont les corps seraient dans un état peut-être de décomposition avancée, vous ne pouvez pas les enterrer individuellement. Vous décidez, peut-être, de les mettre dans une tombe commune. Vous avez vu aussi qu'il y a eu des tombes individuelles, côte-à-côte alignées. Il y a, à peu près, plus d'une cinquantaine de tombes communes en général et des tombes individuelles que nous avons identifiées. Ce qui laisse penser que le nombre [des victimes] est assez élevé. Une tombe commune,

Qui a procédé à l'enterrement de ces corps ?

Comme j'ai dit : les membres des familles, et aussi la Croix Rouge. Le rôle des membres de la Croix Rouge dans tous les pays, vous le connaissez, c'est réellement d'intervenir dans toutes les zones où il y a des conflits. C'est eux qui, pour des mesures d'hygiène, interviennent souvent pour enterrer les corps.

Vous dites que l'enquête est en cours. Quels sont les premiers



Une vue d'une tombe commune à Yumbi

vraisemblance de ce que nous avons reçu comme informations. C'est-à-dire recouper toutes les informations que nous avons reçues, aller regarder dans le fond les tombes individuelles, les tombes communes, pour essayer de déterminer de manière assez exhaustive, à peu près, le nombre de personnes décédées dans le cadre du conflit qu'il y a eu.

Combien de tombes communes avez-vous identifiées ?

Il y a un mythe ici autour de ce qui est tombe commune. Il y a des conditions dans lesquelles des individus ne peuvent pas être enterrés, des

indépendamment de la taille et de la surface, pourrait contenir cinq, dix, cent corps ou plus.

Sur quels sites avez-vous trouvé ces tombes communes ?

C'est pour tous les sites qui ont été concernés : Bongende, Nkolo, Isi, Yumbi... Vous avez au moins quatre ou cinq sites qui ont été concernés par les tueries qui ont commencé le 16 et qui se sont poursuivies sur dix jours et qui laissent penser que les gens sont partis d'ici et ça s'est poursuivi ailleurs. Donc il y a eu, à un certain niveau, un certain degré d'organisation dans la conduite de ce qui s'est passé.

Éléments de cette enquête ?

Tout porte à croire effectivement qu'il y a eu un certain niveau d'organisation dans les attaques. C'est ce qui ressort des premières enquêtes que nous avons menées. Que ce soit un plan systématique, ça c'est une caractérisation qui va découler de l'enquête judiciaire que le parquet est en train de mener. C'est la base d'éléments probants qui seront mis devant le tribunal. Et c'est sur cette base-là que le tribunal pourra décider de la qualification de ce qui s'est passé ici. Mais ce qui est clair est qu'il y a eu des tueries à grande échelle. ■

Principales tendances de la situation des Droits de l'homme en RDC en 2018

Dans le cadre de son mandat, le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans le pays. Ces tendances sont régulièrement partagées avec les autorités afin qu'elles prennent les actions nécessaires, y compris traduire en justice les auteurs présumés des violations des droits de l'homme documentées, et sont présentées à l'occasion de la conférence de presse bimensuelle des Nations Unies.

En 2018, le BCNUDH a documenté 6.831 violations des droits de l'homme en RDC, soit une moyenne de plus de 569 violations par mois. Il s'agit d'une augmentation de 5% par rapport à l'année 2017 (6.497 violations), qui avait déjà connu une augmentation de plus de 25% par rapport à l'année 2016 (5.190 violations). Cette augmentation concerne tout autant les agents de l'Etat (+5%) ainsi que les groupes armés et milices (+4).

Sur l'ensemble du territoire de la RDC, les agents de l'Etat sont responsables de 61% des violations documentées en 2018, tandis que 39% ont été perpétrées par les groupes armés. Si l'on prend l'ensemble des violations documentées en 2018, plus de la moitié sont attribuables aux seuls

éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Police nationale congolaise (PNC) réunis. Le BCNUDH déplore le nombre élevé de victimes d'exécutions extrajudiciaires et arbitraires attribuables à des agents de l'Etat (389 victimes, dont 61 femmes et 28 enfants). Les groupes armés et milices sont, eux aussi, responsables d'un nombre affligeant d'exécutions sommaires (780 civils, dont au moins 147 femmes et 73 enfants).

En 2018, près de 79% des violations documentées par le BCNUDH ont été commises dans les provinces affectées par le conflit (5.416 violations), et ont entraîné la mort d'au moins 1.059 civils, dont au moins 193 femmes. Parmi toutes les parties au conflit, les militaires des FARDC ont commis



Quelques journalistes à la conférence de presse des Nations Unies du 30 janvier 2019 au quartier général de la MONUSCO à Kinshasa

le plus grand nombre de violations des droits de l'homme (1.580 violations), tandis que les combattants des Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) (433 atteintes) sont les principaux responsables parmi les groupes armés. Près de la moitié des violations et atteintes aux droits de l'homme documentées dans les provinces en conflit ont été enregistrées dans la seule province du Nord-Kivu (2.431).

Le conflit interethnique entre communautés Bantu (dont les Luba) et Twa a continué d'être à l'origine de graves atteintes aux droits de l'homme dans la province du Tanganyika qui a connu une forte progression du nombre de violations documentées. La province du Kasai a également connu une augmentation qui s'explique à la fois par l'intensification des violations par les miliciens Bana Mura visant notamment la communauté Luba, et par la hausse des violations commises par des agents de la PNC et des militaires des FARDC dans le cadre de la lutte contre la milice Kamuina Nsapu, ainsi qu'à l'encontre de ressortissants congolais retournés en grand nombre d'Angola depuis le mois d'octobre 2018. Les provinces du Maniema (+156%) et

du Haut et Bas-Uélé (+66%) ont quant à elles enregistré une forte poussée de l'activiste des groupes armés (respectivement des Mai-Mai Malaïka et de la Lord's Resistance Army - LRA).

Le BCNUDH est préoccupé par une nouvelle forte augmentation du nombre de victimes adultes de violences sexuelles liées au conflit en 2018 (650 victimes adultes), soit +22% par rapport à 2017 qui avait déjà connu une forte hausse de +53% par rapport à 2016), ainsi que par le nombre élevé d'enfants victimes de ces violences (au moins 184 enfants victimes). Par ailleurs, au moins 2.573 enfants ont été victimes de violations graves de leurs droits dans le cadre du conflit armé, principalement le recrutement d'enfants (au moins 1.415 enfants ont été séparés de groupes armés en 2018).

En 2018, le BCNUDH a documenté 1.054 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire. S'il s'agit d'une nette baisse (-23%) par rapport à 2017 (1.375 violations), qu'il convient naturellement de saluer, ce nombre comparable à celui de 2016 (1.102 violations) est en contradiction avec

la volonté exprimée par les autorités congolaises de créer les conditions nécessaires à un processus électoral crédible et pacifique. Tout au long de l'année 2018, les autorités congolaises ont eu recours à des restrictions injustifiées et disproportionnées des libertés publiques et à des actes de harcèlement d'opposants politiques, de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme dans le but de faire taire les voix perçues comme critiques.

Cette réduction du nombre de violations est notamment due à la diminution du nombre de manifestations liées au processus politique pour lesquelles les membres de la société civile et des partis politiques ont payé un lourd tribut du fait de la répression continue et de plus en plus brutale depuis 2015.

Au cours de l'année, le BCNUDH a continué d'appuyer les juridictions militaires dans le cadre de la lutte contre l'impunité, y compris à travers le soutien à huit missions d'enquêtes conjointes et 16 audiences foraines par la justice militaire et civile à travers le pays. Au moins 120 militaires des FARDC, 66 agents de la PNC et 101 combattants de groupes armés ont été condamnés pour des actes constituant des violations des droits de l'homme dans l'ensemble des provinces de la RDC, ce qui traduit un effort des autorités judiciaires en matière de lutte contre l'impunité.

En 2018, le BCNUDH a organisé ou soutenu au moins 405 activités de formation, appui technique ou sensibilisation en vue de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques en matière de droits de l'homme et de les informer de son mandat, en particulier la Commission nationale des droits de l'homme et le Ministère des droits humains. Ces activités, à l'intention de près 22.111 personnes dont 28% de femmes, ont notamment porté sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection et de promotion des droits de l'homme, la protection des défenseurs des droits de l'homme, le respect des droits de l'homme dans le contexte électoral, la lutte contre l'impunité, la lutte contre les violences sexuelles, ainsi que sur la commémoration des journées internationales des droits de l'homme. ■

Source : BCNUDH





Aperçu de la situation des droits de l'homme en RDC en 2018

Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en RDC (BCNUDH) MONUSCO – HCDH

2018

VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

Figure 1. Pourcentage de victimes d'exécutions extrajudiciaires et arbitraires dans les provinces affectées par les conflits armés

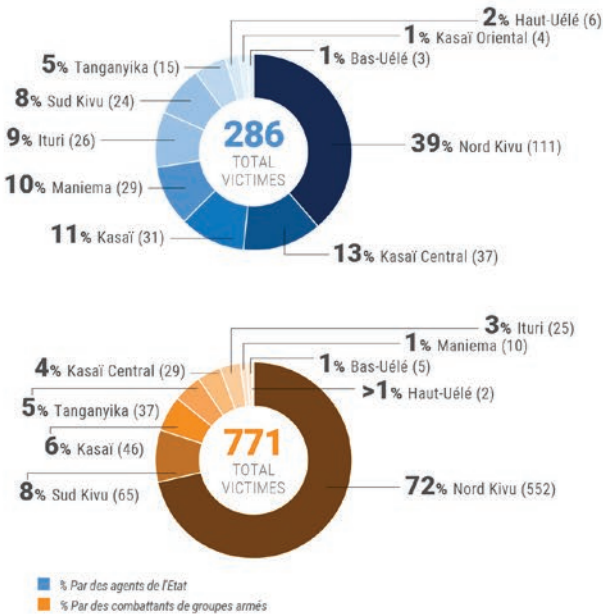
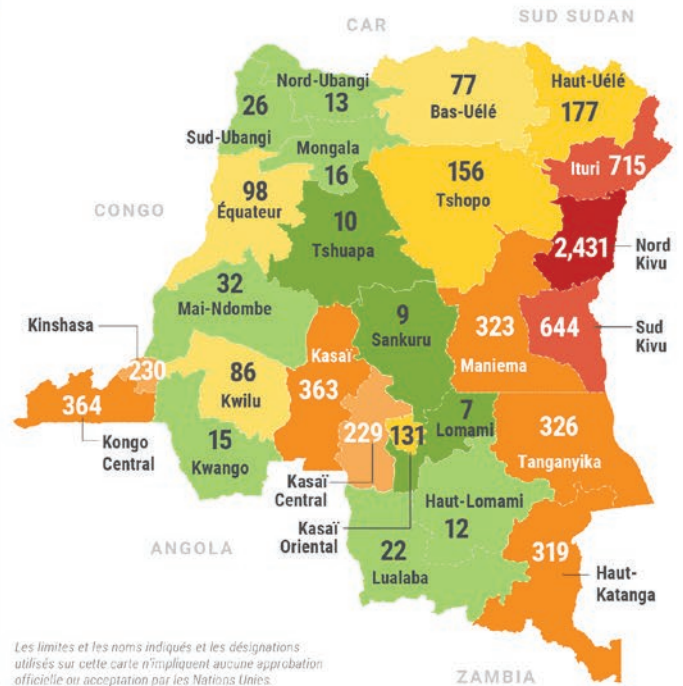


Figure 2. Nombre de violations par province



Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisés sur cette carte n'impliquent aucune approbation officielle ou acceptation par les Nations Unies.

Figure 3. Proportion de violations par auteur présumé

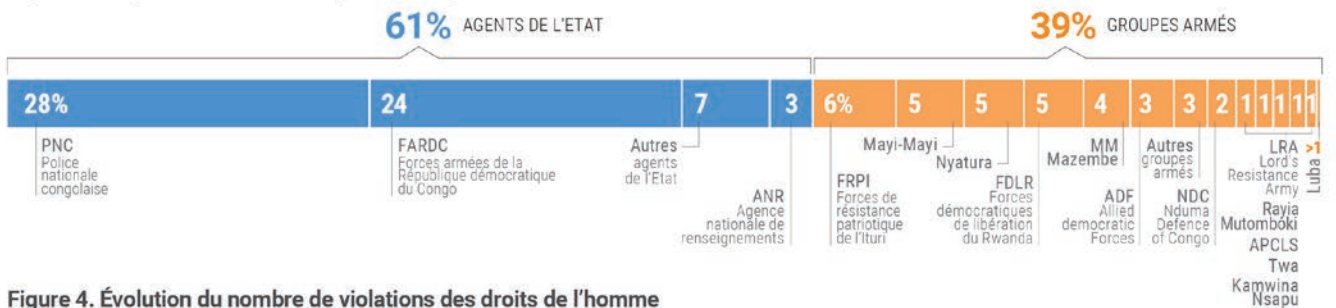
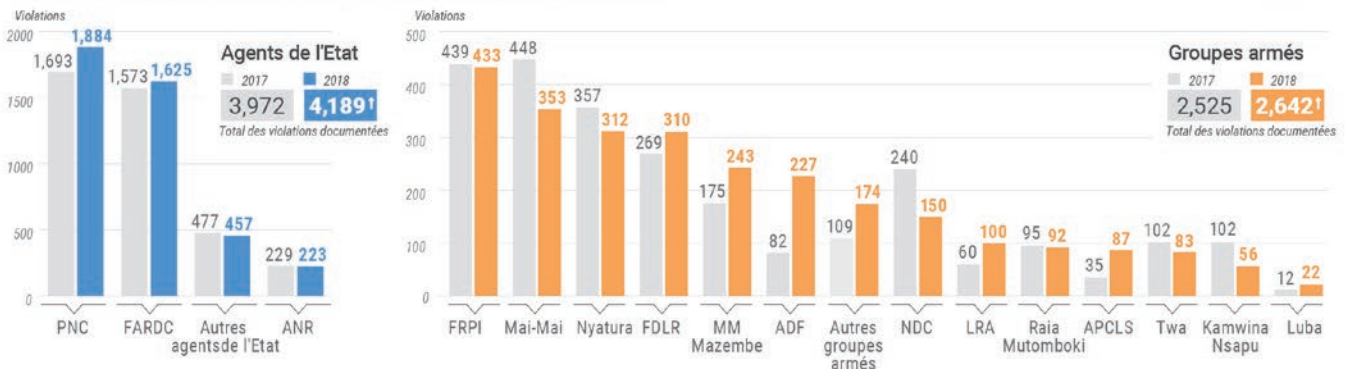


Figure 4. Evolution du nombre de violations des droits de l'homme



Les chiffres mentionnés dans cette fiche d'information ne reflètent pas un aperçu complet des violations des droits de l'homme en RDC; ils ne concernent que les cas documentés et vérifiés par le BCNUDH selon la méthodologie et les normes du HCDH. Les statistiques sur le nombre de violations déclarées peuvent augmenter ou diminuer au cours d'une période donnée en raison de nombreux facteurs indépendants du contrôle et / ou de la connaissance du BCNUDH et doivent donc être utilisées avec prudence.



Violations des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales Liées à la Restriction de l'Espace Démocratique

Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme en RDC (BCNUDH) MONUSCO – HCDH

2018

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Figure 1. Par auteur présumé

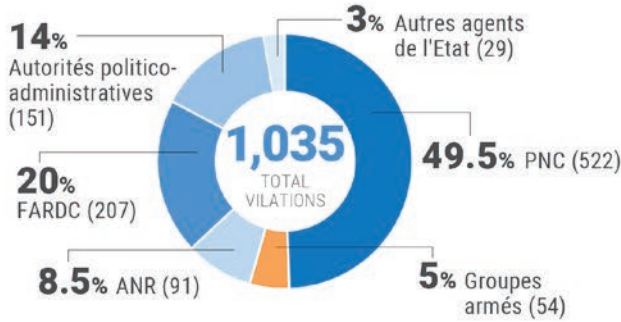


Figure 2. Victimes par catégorie

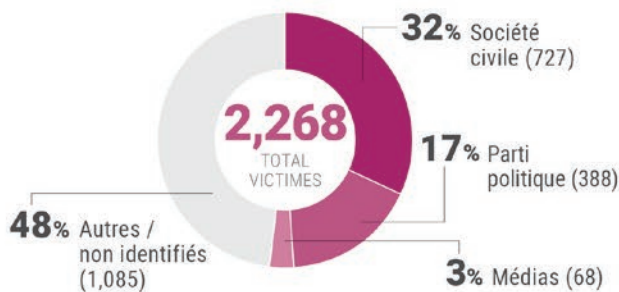
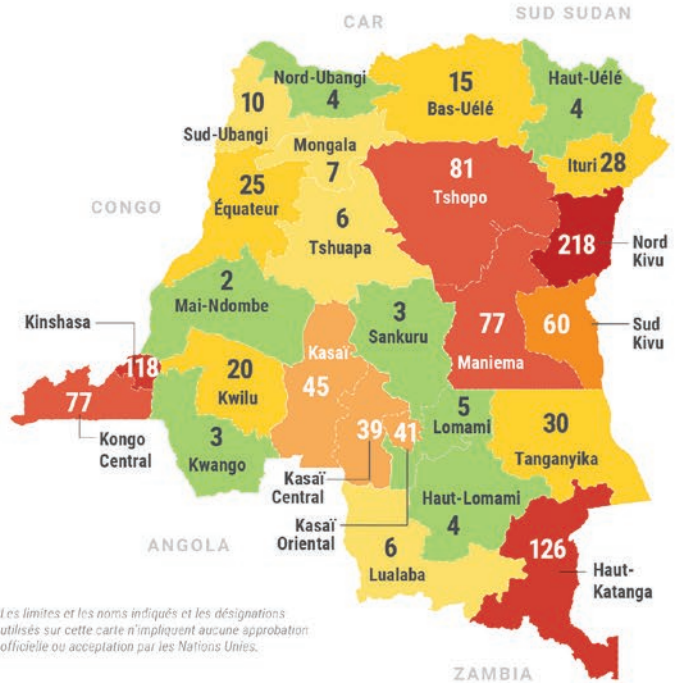
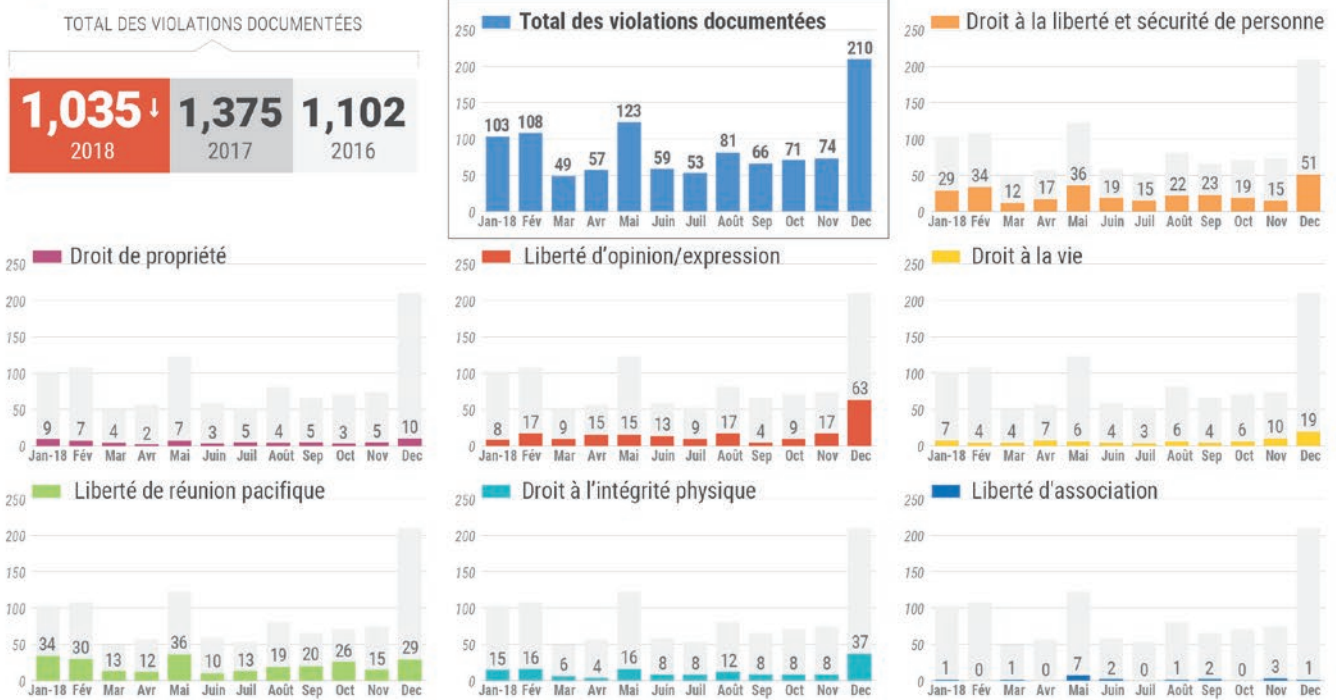


Figure 3. Nombre de violations par province



Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisés sur cette carte n'impliquent aucune approbation officielle ou acceptation par les Nations Unies.

Figure 4. Évolution mensuelle de ces violations des droits de l'homme documentées en 2018





Ce qu'il en reste du bureau incendié de la CENI à Yumbi

Drame de Yumbi : des Casques bleus déployés sur terrain

Des dizaines de Casques bleus de la MONUSCO ont été déployés à Yumbi, territoire de la province de Mai-Ndombe dans l'Ouest de la République démocratique du Congo. Cette cité a été secouée par des violences intercommunautaires durant la deuxième quinzaine du mois de décembre 2018. On a déploré de nombreuses victimes. Plusieurs centaines de morts, selon diverses sources indépendantes. Parmi les victimes, de nombreux civils, mais aussi des policiers et des militaires congolais, selon un responsable de l'armée. L'ONG Médecins Sans Frontière estime à au moins 30 000 le nombre de personnes qui ont fui leurs villages à la suite du conflit. Paul Matendo de Radio Okapi y a séjourné fin janvier dans la suite d'une délégation de la MONUSCO.

✍ Par Paul Matendo/MONUSCO

Yumbi, l'un des territoires de la nouvelle province de Mai Ndombe. C'est dans l'ancienne province de Bandundu. Il est situé au bord du fleuve Congo, à plus de 400 km au Nord de la ville de Kinshasa. A ce jour, Yumbi présente le visage d'un village

abandonné. C'est par suite des tueries intercommunautaires qui s'y sont déroulées fin 2018.

Des écoles, des maisons détruites. Certaines affichent des stigmates d'incendie. Dans le lot, les bureaux de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI. Dans



Vue aérienne de la cité de Yumbi le 25 janvier 2019

cette cité, aucune présence d'animal domestique. Normal quand les humains sont partis, cherchant à sauver leur peau. Quelques habitants rencontrés indiquent que la population, traumatisée par des tueries, s'est réfugiée, soit dans les îlots, soit au Congo-Brazzaville, qui partage les frontières avec ce territoire.

A l'arrivée le 25 janvier 2019 de l'équipe de la MONUSCO, conduite par le Général Bernard Commins, Commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, l'un des rescapés, Donald Boleli, raconte le drame vécu. *"Il y a eu une agression inattendue ici à Yumbi. Les agresseurs ont incendié plusieurs maisons avec des habitants à l'intérieur. Nous comptons plusieurs victimes. Mais il y a eu aussi des rescapés comme moi-même"*. A la question de savoir qui est l'agresseur, Donald Boleli explique que c'est la tribu de Batende. *"Nos voisins"*, ajoute-t-il.

Le Général Bernard Commins affirme que la MONUSCO s'est impliquée pour réconcilier ces deux communautés. Déjà, une cinquantaine de Casques bleus sont sur place à Yumbi.

Ils travaillent aux côtés des FARDC. Pour sa part, le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Abdoul Aziz Thioye, parle des enquêtes en cours pour déterminer les responsables de ce drame. Parce que ces derniers doivent répondre de leurs actes devant la justice, insiste-t-il.

Cette tuerie a pour origine un conflit entre les Batende et les Banunu, raconte le colonel Olivier Gasika, de la première zone de défense des FARDC, dépêché sur place par la hiérarchie militaire. Olivier Gasika y assume également les responsabilités d'Administrateur du territoire intérimaire. Ce, après les tueries qui ont emporté l'Administrateur du territoire, Paul Mbo Nsami.

"Après le décès du chef de groupement Banunu, le 02 décembre à Kinshasa", poursuit le colonel, *"ses subalternes ont pris l'option de l'enterrer à côté du tombeau de son père, en pleine cité, juste dans la cour royale. Ce qui est contesté par l'autre tribu, les Batende. Après la mise en terre intervenue dans la nuit du 14 au 15 décembre, selon la tradition, les Batende*

déclenchent l'attaque dans la nuit du 16 décembre".

Des tombes communes et individuelles sont visibles dans la cité. Mais difficile de connaître le nombre des corps qui y sont enterrés. Sur place à Yumbi, selon les chiffres avancés par l'Administrateur du territoire intérimaire, on a enregistré 166 morts et des dizaines des blessés. Ces tueries ont également été perpétrées sur d'autres sites du territoire, comme aux villages Nkolo et Bongende. Ce qui donne, selon la même source, un bilan provisoire de 534 morts.

Les deux tribus, Batende et Banunu, cohabitent depuis les origines. A ce jour, les mariages interethniques sont brisés, nous raconte une femme visiblement triste et désespérée. *"Je me suis mariée à un Tende. Nous nous sommes réveillés le 15 décembre, je l'ai vu partir, me laissant les enfants. Depuis ces événements, les femmes comme les hommes Tende, sont partis pour ne plus revenir"*, raconte cette dame. Dramatique conséquence de la haine tribale. ■

La protection par projection, une nouvelle stratégie de protection des civils



L'équipe féminine de combat du bataillon sud-africain a visité le camp des FARDC à Eringeti, Beni au cours de la campagne de protection des civils et de mobilisation des femmes dans le village, 26 janvier 2019

En 2018, la MONUSCO s'est positionnée dans une nouvelle dynamique de la protection des civils orientée vers la stratégie de "*protection par projection*". Il s'agit d'un repositionnement de ses actifs d'une posture principalement statique à une posture plus dynamique. Ce processus s'appuie sur la transformation de la Force, initiée par le déploiement de deux bataillons de déploiement rapide dans le Nord et Sud Kivu, et aussi dans la province de l'Ituri.

✎ Par Théophile Kinda/MONUSCO

La projection répond au besoin d'agilité, de dynamisme et de couverture de l'ensemble du pays, à travers des actions de protection ponctuelles. La protection par la projection n'a pas vocation à remplacer la "*protection par la présence*" mais de la renforcer. Dans les endroits où la mission est actuellement statique, elle réduira ses bases et centralisera ses actifs et effectifs dans des bases moins

nombreuses mais plus grandes. D'où une plus grande proportion de la Force pourra être déployée.

Des progrès notables ont été réalisés dans la lutte contre les groupes armés notamment dans le Petit Nord, Sud-Kivu, Tanganyika, Maniema et la région du Kasai en vue de protéger les populations. Ces opérations se sont révélées très importantes dans la période électorale.

Cette stratégie a permis à la Force

de la MONUSCO de se déployer très rapidement sur le terrain et apporter une protection dans zones sensibles. Le cas du drame de Yumbi en est une illustration récente.

Dans le cadre du mécanisme de protection locale, en 2017, les mécanismes de protection locale ont été renforcés, avec la création de comités locaux de protection qui ont bénéficié de la formation et d'un renforcement de capacités conséquent pour près de 2000 membres. Ces comités fournissent une plateforme de communication entre les communautés et les acteurs locaux sur les préoccupations des civils en matière de protection. Ceci leur a permis d'améliorer leurs mesures de protection et d'atténuer les facteurs qui contribuent à la violence. Cela comprend notamment le renforcement des mécanismes dans les zones qui ont connu la fermeture de bases dans le Nord Kivu. ■

Kasaï : la difficile question de la prise en charge des ex-miliciens

Ça a été un mouvement aussi spontané qu'inattendu. Le 10 janvier 2019, aux petites heures de la matinée, alors que la commission électorale vient de proclamer la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle, des centaines de personnes descendent dans les rues de Kananga pour manifester leur joie. Les mêmes scènes sont également observées à Tshikapa et Mbuji-Mayi. Le nouveau président élu de la RDC est originaire de cette région du Kasaï qui a été déchirée par des violences inouïes en 2016 et 2017. Il y a été confortablement élu.

✂ Par Joel BOFENGO et Laurent Sam OUSSOU/MONUSCO

Parmi les groupes de manifestants qui déferlent sur les rues de Kananga et Tshikapa notamment, des miliciens Kamuina Nsapu qui s'étaient affrontés violemment avec les forces de l'ordre les années précédentes à la suite d'un conflit coutumier qui avait dégénéré, faisant plusieurs milliers de morts.

L'euphorie

Si depuis la fin du conflit en 2017, plusieurs groupes de miliciens s'étaient rendus aux autorités, beaucoup d'autres étaient restés dans les brousses de cette vaste région d'où ils lançaient des attaques sporadiques ou s'adonnaient à des actes de banditisme.

Depuis l'annonce des résultats des dernières élections, ce sont ces groupes qui manifestent désormais leur volonté de déposer les armes.

C'est dans l'euphorie que ces miliciens parquent

dans les rues de Kananga et Tshikapa pour déposer les armes. Certains se rendent jusque devant la résidence du gouverneur du Kasaï-Central.

Ces scènes vont se poursuivre pendant les jours qui vont suivre la proclamation des résultats, créant quelque fois la panique au sein de la population qui n'était plus habituée à voir défiler ces jeunes gens, bandelettes rouges sur la tête et munis d'armes artisanales.

Même si elles se réjouissent de cette initiative de reddition, les autorités seront bien obligées d'annoncer des mesures pour encadrer ce mouvement.

"Nous avons constaté que la volonté de se rendre est très abondante. C'est ainsi que nous avons pris des dispositions pour réglementer ces déplacements vers le centre-ville de Kananga. Nous avons sorti un communiqué. Dans ce communiqué, nous demandons non seulement à tous ceux qui veulent se rendre d'attendre dans leurs milieux d'origine pour



Des ex-miliciens Kamuina Nsapu parmi des centaines des personnes qui envahissent les rues de Kananga après l'annonce par la CENI de la victoire de Félix Tshisekedi



Discussion sur la prise en charge des ex-miliciens Kamwina Nsapu

que nous puissions lancer une invitation officielle axe par axe pour nous permettre de constituer à Kananga un comité d'accueil et les dispositions relatives à cet accueil... la logistique et les finances. De sorte que quand ils viennent qu'ils soient bien accueillis mais qu'on sache aussi comment on peut les réintégrer, les réinsérer", explique alors le ministre de l'Intérieur du Kasai-Central.

L'action des autorités et la MONUSCO

Réintégrer, réinsérer. Le ministre vient de lâcher les mots essentiels. Car c'est de cela qu'il s'agit. Que va-t-on faire de ces jeunes éloignés de la vie sociale normale depuis près de trois ans maintenant et qui ont vécu en marge de leurs communautés ?

Actuellement, on ignore encore le nombre précis de personnes concernées par ces vagues de reddition.

Du côté des autorités et de la mission onusienne en RDC, on en est encore à définir la stratégie à mettre en place pour accueillir, enregistrer et proposer à ces jeunes des perspectives pour l'avenir. Déjà, une commission multipartite sur une initiative du Gouverneur de la province a été mise en place au Kasai central.

Depuis le 11 février, à Kananga, cette commission constituée des représentants du gouvernement provincial et de la MONUSCO et mise en place pour faciliter la reddition a lancé l'enregistrement des ex-miliciens manifestant un intérêt pour la

démobilisation. Elle est composée des sections de la MONUSCO chargées du DDRRR (désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinsertion), des affaires politiques et de la protection de l'enfance, ainsi que de l'UNICEF, pour le compte des agences des Nations Unies, aux côtés des représentants des institutions de la province du Kasai central, parmi lesquels le directeur de cabinet du gouverneur, le responsable de la coopération civilo-militaire des FARDC pour le secteur opérationnel du Kasai et le commandant de la PNC GMI (Groupe d'intervention mobile). Des discussions sont en cours au sein de ce comité pour une meilleure réinsertion de ces ex-miliciens.

Un métier plutôt que de l'argent

Entre le 11 et le 14 février derniers, 71 miliciens qui se sont rendus ont été identifiés dans la base des données de la section DDRRR de la MONUSCO avec 12 calibres 12 et 2 revolvers, des armes qui ont été récupérées le jour suivant par les mêmes miliciens qui exigeaient une somme d'argent contre une arme comme le fait le gouverneur de province du Kasai-Central.

L'opération d'identification a ainsi été stoppée et la section DDRRR a initié des pourparlers pour que les miliciens comprennent que la MONUSCO n'utilise pas cette approche (arme contre argent). La mission onusienne privilégie plutôt la valorisation des projets qui s'occupent de la réinsertion socio-économique des ex-combattants.

D'ailleurs, la MONUSCO dans le cadre du DDR prévoit, comme l'a indiqué Bruno Donat, le chef de la section DDRRR, de démarrer sous peu un projet pilote de réinsertion avec les 100 premiers miliciens qui seront enregistrés en vue d'encourager un plus grand nombre à se rendre en attendant de développer des programmes de démobilisation et de réinsertion plus adaptés. Ces premiers cent ex-miliciens vont apprendre des métiers. A l'issue de leur formation, ils vont recevoir des outils pour commencer à pratiquer ce qu'ils ont appris.

Le travail de la MONUSCO sera, dans un premier temps, d'expliquer le bien-fondé de cette approche aux ex-miliciens qui ne semblent pas être convaincus de son opportunité. Une différence d'approche qui illustre bien la complexité de cette question de la reddition des ex-miliciens.

Mais quoi qu'il en soit, c'est de perspectives nouvelles que veulent ces groupes de miliciens constitués de jeunes pour la plupart désœuvrés. C'est, elles qui vont les décider définitivement pour adhérer ou pas à ce processus de reddition. Car, à côté des groupes qui se rendent, d'autres sont encore réfractaires. Dans la province du Kasai, par exemple, la société civile fait état de certains groupes qui refusent toujours de se rendre malgré le changement de régime et l'opportunité que peut constituer un processus de désarmement et de réinsertion conduit par les autorités et la MONUSCO. ■

Avec la facilitation de la MONUSCO, Dialogue pour la paix et la cohabitation entre communautés à Djugu

Un dialogue intercommunautaire, organisé sous les auspices du gouvernement provincial de l'Ituri avec la facilitation de la MONUSCO, a été lancé le mardi 05 février 2019 par le gouverneur intérimaire de l'Ituri, Pacifique Keta, à Fataki, localité située à 75 kilomètres au nord de Bunia, en territoire de Djugu. C'était en présence de la cheffe de bureau de la MONUSCO, en Ituri, Cecilia Piazza, et des autorités civiles et militaires de la province.

✎ Par Isaac Remo Yope / MONUSCO

Plus de 60 chefs de collectivités et de groupements du territoire de Djugu, en conflit, sont concernés par ce dialogue qui s'est déroulé en six étapes sur une période d'un mois, précisément du 05 au 28 février 2019.

Au cours de ce dialogue, chaque entité coutumière a présenté le rapport détaillé des violences enregistrées dans son groupement et leurs causes. Le bilan des violences

Dhendro dans le Bahema Nord, le chef local a déploré la mort de 149 personnes, l'incendie de 1720 maisons et le pillage d'environ 6000 chèvres pendant ces violences.

Conflits autour des terres et des limites administratives

Ce dialogue a permis de dégager les causes des conflits qui opposent les groupements. Il ressort de deux premières étapes de ces assises que les problèmes de distribution



Une vue de quelques participants au dialogue intercommunautaire de Fataki dans le territoire de Djugu

dressé par ces chefs coutumiers est accablant : des cas de meurtre, d'incendie de maisons et de déplacements massifs de la population à l'intérieur de la province et à l'étranger, notamment en Ouganda.

A titre d'exemple, seulement dans le groupement de

anarchique de terres arables et de non-respect des limites administratives constituent les principales causes de conflits entre les différentes communautés tribales en territoire de Djugu.

Dans les différents rapports qu'ils ont présentés au



Le dialogue en cours à Fataki...

cours de ces assises, la plupart de ces chefs ont dénoncé l'exploitation de leurs terres par les habitants des groupements voisins et la violation des limites ; ce qui engendre des conflits entre les communautés ethniques locales dont les entités sont enchevêtrées.

Ces chefs coutumiers ont réfléchi ensemble aux mécanismes de résolution des conflits qui opposent leurs entités respectives. Il s'agit notamment de la sensibilisation de leurs habitants pour la cohabitation pacifique, la réconciliation et la bonne gestion de terres. Sur cette dernière question, ils ont résolu d'identifier les habitants qui cultivent les champs dans les entités voisines et d'harmoniser la cession de terres. Un plan de travail a été élaboré pour l'exécution de ce programme dans chaque groupement affecté par les conflits.

La problématique des limites administratives a été soumise à la compétence de l'autorité territoriale qui doit accompagner les chefs coutumiers dans ce processus de pacification.

Parmi les acquis de ce dialogue, il y a également le rapprochement des chefs de certains groupements du territoire de Djugu qui ne s'étaient jamais rencontrés depuis le début des atrocités en décembre 2017. Selon la

MONUSCO, ces résultats satisfaisants doivent être pérennisés pour une cohabitation pacifique durable.

Un rapprochement salué par tous

Le président de la société civile de Djugu, Jules Tsuba, se dit satisfait de l'issue de ce dialogue qui est inclusif avec l'implication de tous les chefs qui se sont engagés à suivre et à exécuter les plans de travail qui seront élaborés à la fin de chaque dialogue en vue d'identifier les mobiles de conflits latents ainsi que les causes profondes et les pistes de solutions durables.

Pour sa part, le gouverneur intérimaire, Pacifique Keta, a interpellé les chefs coutumiers sur leur responsabilité et l'appropriation du processus de paix pour la stabilité et le développement du territoire de Djugu.

De son côté, Mme Cecilia Piazza, la cheffe de bureau de la MONUSCO, a salué l'engagement des chefs coutumiers depuis le début du processus de pacification du territoire de Djugu en mai 2018. Il y a eu d'abord la sensibilisation de la population à la cohabitation pacifique par tous les chefs coutumiers de Djugu, en août 2018, et le pré-dialogue à Fataki et Kpandroma. Selon Cecilia Piazza, leur abnégation a produit déjà des fruits qu'il faut consolider. Elle cite notamment le rapprochement entre

les autorités locales et les administrés, le retour des déplacés, l'acceptation mutuelle entre les communautés et la reprise des activités socio-économiques. Elle a réitéré le soutien de la MONUSCO jusqu'à la fin de ce processus pour une paix durable en territoire de Djugu.

Cependant, malgré toutes ces avancées, le défi majeur pour parfaire ce processus de paix à Djugu, c'est le renforcement de l'autorité de l'Etat dans les zones post-conflit à travers le pardon, l'acceptation mutuelle entre les communautés affectées ainsi que les actions de rapprochement entre les services étatiques et les populations.

Ce dialogue permet d'interpeller les autorités à divers échelons : des chefs de villages, de groupements, de collectivités, l'administrateur du territoire, les commandants de la police et de l'armée à assumer leurs responsabilités.

Signalons que cette série de dialogues structurés cible 56 groupements qui ont été affectés par les récentes violences dans les chefferies et secteurs Hema, Lendu, Mambisa, Ndo Okebo et ont débuté le 05 février à Fataki (75 km au Nord de Bunia) pour se poursuivre respectivement à Nizi, à Drodoro avant de s'achever à Lita à la fin du mois de février 2019. ■

La MONUSCO inaugure un marché moderne à Kamina

Dans le cadre de ses Projets à Impact Rapide (QUIPS), la MONUSCO-Lubumbashi a financé la construction d'un marché moderne à Kamina dans le Haut-Lomami. La cérémonie d'inauguration de ce marché a eu lieu au début du mois de février en présence du chef de Bureau de la MONUSCO et des autorités provinciales du Haut-Lomami.

✎ Par Madeleine Waila/MONUSCO



Vue panoramique du marché de Kamina construit par la MONUSCO

Constitué de deux pavillons, l'ouvrage, d'un coût total de 29.600 dollars américains, a été exécuté par l'Association Rafiki ya Walimaji, RAWA. Le but principal de cet appui est d'améliorer les conditions de travail des femmes vendeuses. Plus de 3000 marchands exercent diverses activités commerciales dans ce lieu de négoce dénommé Marché 82. Les pavillons modernes construits par la MONUSCO ont une capacité d'accueil de 84 places. La structure est en béton armé constituée de colonnes. La charpente est en bois sur lesquels reposent des tôles galvanisées. La fondation est d'une profondeur de 50 cm et les étalages sont constitués des briques cuites sur lesquelles reposent un étalage en béton armé.

Dans son discours d'inauguration, le Chef de bureau de la MONUSCO-Lubumbashi, Josiah Obat a demandé aux bénéficiaires de ce bâtiment, plus particulièrement les femmes vendeuses, à faire bon usage de ce marché. Il a également démontré que le but principal de cet appui est d'améliorer les conditions de travail des femmes vendeuses, car, a-t-il indiqué, la MONUSCO tient beaucoup à la participation de la femme dans toutes les activités qui permettent à cette dernière d'assurer des revenus à sa famille.

Le message du chef du bureau de la MONUSCO a été amplifié par le ministre de l'Intérieur qui représentait le Gouverneur de cette province. Dans son discours, M. Kisala

Kis a encouragé le Comité du marché 82 à ériger d'autres hangars avec leurs propres fonds.

De son côté, le président du marché, Kasongo Kisimba, rassure qu'il va mettre en place une équipe qui va s'occuper de la propreté des bâtiments. La Police sera sollicitée pour assurer la sécurité de l'ouvrage, a-t-il indiqué.

Il faut noter qu'en 2011, le bureau de la MONUSCO-Lubumbashi avait construit deux autres hangars dans le même marché, après un incendie qui l'avait partiellement détruit. ■



Le marché avant la coupure du ruban symbolique



Exploitation et abus sexuels

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LES RÈGLES: AUCUNE EXCUSE!

- ! Nous devons à tout moment traiter la population locale avec respect et dignité.
- ! L'exploitation et les abus sexuels constituent des agissements répréhensibles de la part de tout membre du personnel des Nations Unies ou du personnel affilié.
- ! L'exploitation et abus sexuels mettent en péril la vie des personnes que nous avons le devoir de servir et de protéger.
- ! L'exploitation et les abus sexuels sapent la discipline et entachent la réputation de l'Organisation des Nations Unies.

QUICONQUE SERT SOUS LE DRAPEAU DES NATIONS UNIES DOIT RESPECTER LES INTERDICTIONS SUIVANTES:

- ! Toute relation sexuelle avec une personne âgée de moins de 18 ans **est strictement interdite**, quel que soit l'âge de la majorité ou du consentement dans le pays d'intervention ou dans mon pays. La méconnaissance de l'âge réel de la personne ne peut être invoquée comme moyen de défense;
- ! **Il est strictement interdit** de solliciter des faveurs sexuelles en échange d'une somme d'argent, d'un emploi, d'un traitement de faveur, de biens ou de services, que la prostitution soit interdite ou non dans le pays hôte ou dans mon pays;
- ! **Il est strictement interdit** d'imposer toute autre forme de comportement à caractère humiliant, dégradant ou servile;

Je comprends parfaitement que :

- Toute participation à des faits d'exploitation ou d'abus sexuels donnera lieu à une enquête et à des poursuites s'il y a lieu;
- Tout fait avéré d'exploitation ou d'abus sexuels peut entraîner à l'encontre de son auteur des mesures comprenant sans s'y limiter, la suspension, le rapatriement immédiat, le renvoi, l'incarcération ou l'interdiction de travailler pour l'ONU à l'avenir;
- Si je suis témoin de faits d'exploitation ou d'abus sexuels, quel que soit le rang hiérarchique de leurs auteurs, j'ai le devoir de prendre toutes les mesures raisonnables pour les faire cesser et de les signaler sans tarder à mon chef d'unité ou de service;
- ! Le fait de ne pas intervenir ou de ne pas signaler les faits constitue un manquement au Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies. **Il n'y a aucune excuse !**



EXPLOITATION



POURSUITES



EMPRISONNEMENT

AUCUNE EXCUSE ■ TOLÉRANCE ZÉRO
À L'ÉGARD DE L'EXPLOITATION ET DES ABUS SEXUELS

MONUSCO - CDT

+243 81 890 7744 +243 99 705 8000

monusco-cdt-inbox@un.org